

1  
( N° 266. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 9 MAI 1837.

---

*Rapport fait par M. EUGÈNE DESMET, au nom de la commission des naturalisations, sur la pétition du sieur HUBERT ROGISSART.*

---

MESSIEURS ,

Par pétition du 28 mai 1831 dernier, le sieur Hubert Rogissart, propriétaire et négociant en bois, demeurant à Mino, district de Virton, province de Luxembourg, adresse à la Chambre une demande, tendant à obtenir des lettres de naturalisation, demande qu'il avait déjà faite au Roi, par sa supplique en date du 17 septembre 1831.

Né dans la commune de Gesponsard, département des Ardennes, le 4 novembre 1800, comme le pétitionnaire l'allègue, il habite la Belgique depuis 1811, époque à laquelle il y a épousé une femme Belge de laquelle il a deux enfants; il y a ses propriétés et le siège de son négoce, par lequel il est utile à la contrée qu'il habite, où il jouit d'une réputation publique et privée, à l'abri de tout reproche, comme il conste des avis favorables délivrés par les différentes autorités consultées, qui estiment qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande.

*Le rapporteur,*

EUG. DE SMET.

*Le président,*

FALLON (ISIDORE).